

« Ce que l'on dit, doit faire changer notre vie »

Grande pauvreté, participation et accès de tous aux droits fondamentaux

présentation du document de travail réalisé dans le cadre
du Programme d'action communautaire de lutte contre l'exclusion sociale

L'un des droits qui est souvent refusé aux personnes les plus pauvres est le droit de participer à la vie de la société, d'exprimer leur expérience et leur pensée de façon orale ou écrite.

Or, être privé de participation, c'est être dans l'impossibilité d'exercer ses droits de citoyens. Pour la plupart des personnes qui doivent se battre contre la pauvreté, toute leur énergie est prise par la lutte quotidienne pour se nourrir, se loger, réussir à maintenir la vie de famille, se soigner, chercher du travail, etc. Quand on est confronté à toutes ces difficultés et que l'on a pas eu la chance de faire des études, il est difficile d'investir du temps et de l'énergie dans les lieux de concertation où l'on n'est souvent ni attendu, ni accueilli. Il n'est pas non plus facile de s'inscrire sur les listes électorales et d'exercer son droit de vote.

Les personnes en grande pauvreté ne sont pas non plus consultées sur les questions qui les concernent directement. Elles sont bien souvent dépendantes des professionnels et de la bonne volonté des organisations caritatives.

La participation des personnes en situation de pauvreté est une nécessité pour l'accès de tous aux droits de fondamentaux. Si la non participation des très pauvres est un déni de leurs droits fondamentaux, d'une façon encore plus grave, elle empêche nos sociétés d'aller vers un respect des droits fondamentaux de tous.

Les très pauvres sont les premiers à lutter contre la pauvreté qu'ils subissent et les premiers acteurs des droits de l'homme au sein de leur communauté. Ils attendent donc que leurs efforts soient soutenus, que les actions de lutte contre la pauvreté se greffent sur ces efforts et soient bâties à partir de leurs expériences.

Fondamentalement, la participation des personnes les plus pauvres est la condition pour que nos sociétés puissent aller au bout des idéaux qu'elles proclament: le respect de la dignité de tous, la démocratie, la justice, la paix.... Quels que soient leurs efforts et les progrès réalisés, nos sociétés peinent à vivre ces idéaux si importants pour tous.

Si on se donne les moyens de rencontrer les personnes en grande pauvreté, de leur permettre d'exprimer leur compréhension du monde, de les écouter et d'entrer avec elles dans un réel dialogue, alors on a des chances de comprendre, avec elles, ce que nous devons faire ensemble pour que nos institutions soient vraiment au service de tous. Car les personnes très pauvres ne défendent pas une catégorie de citoyens, elles interrogent nos sociétés et chacun d'entre nous sur la manière dont nous traitons l'être humain.

La grande pauvreté, une question de droits de l'homme

Au cours des dernières années, l'ONU, le Conseil de l'Europe, le Parlement européen et d'autres institutions et personnes ont affirmé, à la suite de Joseph Wresinski¹, que la misère est une violation des droits de l'homme. Elle résulte en effet d'un cumul de précarité qui empêche les personnes les plus pauvres de jouir de leur droits fondamentaux.

Placer la lutte contre la pauvreté au niveau de celle pour les droits de l'homme situe le combat au niveau le plus haut du droit international, au niveau des droits fondamentaux nécessaires pour garantir l'égalité de dignité de chaque être humain.

Cela nous place devant une question de société, une

question qui touche aux fondements mêmes de nos sociétés et des objectifs qu'elles se donnent, une question qui concerne tous les citoyens et devrait orienter toutes les politiques menées.

Des expériences de participation

Depuis une dizaine d'année, l'importance de la participation des personnes en situation de pauvreté a été reconnue et des initiatives ont été prises dans plusieurs pays tant par les pouvoirs publics que par des organisations non-gouvernementales. Les différents projets menés, ces dernières années, par le Mouvement international ATD Quart Monde, le plus souvent avec divers partenaires associatifs et institutionnels, lui ont permis de connaître les obstacles à surmonter.

¹ 1917-1988, Fondateur du Mouvement international ATD Quart Monde

Des obstacles à dépasser

- **Une population aidée, mais méconnue et non attendue**

La situation des personnes et familles en grande pauvreté est très liée au regard que nos sociétés portent sur elles. Ce regard reste trop souvent fait de méconnaissance, de pitié ou de condamnation, de condescendance.

Vivre dans la pauvreté, c'est se trouver en dehors des circuits des autres. Bien des professionnels n'ont que des bribes de connaissance de la vie des personnes auxquelles ils ont à faire. Il en va de même de bien des responsables politiques, institutionnels, économiques, syndicaux, et religieux. Il est difficile de nouer des relations et de dialoguer avec des personnes que l'on ne connaît pas, dont on ne partage pas les expériences et les références, dont on a l'impression de ne pas comprendre la logique qui les fait agir.

Il n'est pas possible de dire que les plus pauvres sont « abandonnés », que personne ne s'occupe d'eux. Mais la réponse apportée à la grande pauvreté est très souvent l'assistance privée ou publique, ce qui rend les personnes qui doivent y avoir recours dépendantes de la bonne volonté des autres, les enferme peu à peu et réduit dangereusement leur liberté. On ne peut dialoguer d'égal à égal avec des personnes dont dépend votre survie, l'obtention d'un logement ou le placement de votre enfant. L'énergie que les plus pauvres doivent déployer pour bénéficier de ces différentes mesures d'assistance accapare leur vie et les empêche d'investir dans des projets d'avenir.

Si l'assistance se justifie dans les situations d'urgence, sa durée et son institutionnalisation ne répondent ni aux attentes des très pauvres ni à celles de nos sociétés. Elle empêche la citoyenneté de ceux qui en dépendent et compromet la vie démocratique de tous.

Pourtant, les personnes qui vivent en situation de pauvreté sont bien souvent accusées de ne pas faire ce qu'il faut, de se satisfaire de l'assistance, d'être des « profiteurs », des « mauvais parents », etc.

Tout cela conduit nos sociétés à avoir peu ou pas d'attentes vis-à-vis des très pauvres. Ainsi, au bout de la grande pauvreté et de l'exclusion, se trouve l'enfermement dans l'inutilité, dans le sentiment que l'on n'a pas sa place dans les communautés auxquelles on est censé appartenir. Il s'agit du plus grave obstacle à leur participation.

On s'habitue à ce que les personnes en grande pauvreté ne soient pas présentes dans les réflexions, et à parler à leur place, se privant ainsi de l'apport particulier qu'elles pourraient avoir.

- **Bien des insécurités à surmonter**

La vie même des personnes très pauvres est un obstacle à la participation.

Contrairement à ce que beaucoup pensent, les personnes en situation de pauvreté ne se satisfont pas de l'insécurité dans laquelle elles vivent.

Elles doivent toute leur vie combattre le sentiment de honte qui les habite et la peur qu'il entraîne. Elles ne peuvent le faire seules. C'est avec tout leur milieu que les très pauvres doivent retrouver la fierté de leur histoire personnelle et collective.

Enfin, bien des personnes de la société « établie » ont peur des relations avec les très pauvres, et particulièrement peur d'être impuissant, ou mis en échec par les difficultés à surmonter.

C'est l'ensemble de la société qui doit se mobiliser pour créer le dialogue et pour donner des chances de participation aux personnes en grande pauvreté.

- **Une aspiration profonde à nouer des relations et à participer**

Les personnes en grande pauvreté cherchent à participer, et posent des gestes concrets pour cela.

C'est sur ces attentes que doivent s'enraciner tous les efforts nécessaires pour que leur participation soit possible, réelle, utile pour elles-mêmes et pour les sociétés dont elles font partie.

Les conditions d'une participation qui mène au partenariat

La « participation » dont il est question ici s'inscrit dans la recherche d'une relation d'égalité où les personnes en situation de pauvreté, traitées comme partenaires, sont libres d'apporter leur expérience, leur opinion, leur pensée aussi bien dans la vie quotidienne, que sur la lutte contre la pauvreté et sur des questions de société plus générales.

1. Une volonté commune

- **Vouloir une société qui respecte les droits fondamentaux de tous**

La question que pose les personnes très pauvres aux personnes et institutions qui sollicitent leur participation est la suivante : voulez-vous vous engager avec nous pour une société qui respecte les droits fondamentaux de tous ?

- **Reconnaître l'apport des personnes en situation de pauvreté, et vouloir que le travail ensemble soit une occasion de formation pour tous**

Pour que la rencontre soit vraiment productive pour tous, il est nécessaire de vouloir apprendre les uns des autres.

Les professionnels comme les responsables politiques ont parfois du mal à reconnaître qu'ils ont eux aussi

beaucoup à apprendre. Il n'est pas évident d'accepter que le savoir d'expérience des personnes très pauvres soit nécessaire pour comprendre la grande pauvreté et bâtir une société sans exclusion.

- **Respecter et garantir la liberté de chacun**

Au point de départ les différents acteurs sont en situation d'inégalité. A cette inégalité ne doit pas s'ajouter le manque de liberté.

C'est pour cela que les dialogues structurés doivent s'établir avec une certaine distance de la vie des personnes concernées.

- **Mesurer les risques**

On peut initier ensemble de nouveaux projets avec les personnes très pauvres, à condition d'être bien conscients des risques qu'elles prennent.

Pour cela il faut respecter au moins trois conditions :

-Ne pas pousser les personnes à parler de domaines trop intimes ou trop durs que nul ne voudrait normalement partager publiquement.

-Faire en sorte que les personnes n'aient pas à raconter sans cesse leur histoire, qu'elles puissent s'appuyer sur des exemples qui ne sont pas les leurs et faire part de leur réflexion.

-Prendre ensemble un engagement de confidentialité sur tout ce qui est dit et écrit dans le travail commun.

2.Des sécurités indispensables

- **Des expériences positives et du temps**

Dans tous les programmes auxquels il est fait référence dans le document, les participants en situation de grande pauvreté insistent sur le fait qu'il leur a fallu beaucoup de temps pour oser répondre aux sollicitations. S'ils se lancent dans cette participation, c'est souvent après de nombreuses années de participation à diverses actions de l'association qu'ils ont rejoint. Sans prendre le temps et les moyens de ces premières rencontres, les personnes en grandes difficultés n'ont aucune chance de participer aux dialogues suscités, à quelque niveau que ce soit.

- **Pouvoir se rattacher à son milieu, à un groupe de référence**

Pour entrer en dialogue avec d'autres, un professionnel, un syndicaliste ou un responsable politique s'appuie sur une identité collective qui lui donne de la sécurité. Les personnes très pauvres font aussi partie d'un groupe, mais un groupe non structuré, qui est leur milieu de vie. Elles s'appuient sur les relations de leur famille élargie sans lesquelles elles ne pourraient pas vivre.

Elles ont besoin de ces liens avec leur milieu pour comprendre leur vie et sortir de la situation dans lesquelles elles sont enfermées.

4.Des exigences pour aller au bout de la

3.Le dialogue collectif

Nos sociétés fonctionnent par des dialogues entre des partenaires qui appartiennent à des groupes constitués. La participation des personnes très pauvres doit, elle aussi, s'inscrire dans cette logique.

- **Créer la rencontre**

Pour dialoguer, réfléchir, travailler ensemble, il est d'abord nécessaire de se rencontrer, de créer un climat propice à la rencontre.

Cela demande une attention particulière car les personnes sans habitude de collaborer à des dialogues ou des séances de travail ont besoin de sentir un climat de respect et d'égalité, d'être sûres d'avoir bien leur place dans le groupe.

- **S'assurer que chacun est compris par les autres**

Un des obstacles pour les personnes en situation de pauvreté est la difficulté de comprendre les autres et de se faire comprendre.

Il faut donc être attentif à plusieurs conditions :

-prendre du temps de préparation

-un langage intelligible pour tous

-donner aux personnes en situation de pauvreté le temps et les moyens de se faire comprendre.

- **Reconnaître les différences**

Dans les dialogues, les participants n'ont pas les mêmes expériences de vie et développent des manières de penser différentes.

Pour profiter de la richesse de nos différences, réussir à « croiser nos savoirs » et dégager une vision plus complète des situations et du monde, il est primordial d'avoir une compréhension de ces différentes logiques dont nous sommes porteurs.

- **Respecter le temps et les rythmes**

Il faut penser à des rythmes de rencontres et de travail adaptés à la vie des personnes en grande pauvreté, à leurs besoins de préparation et aux efforts demandés pour vivre ce dialogue.

- **La nécessité d'un accompagnement**

Les personnes en situation de pauvreté ont besoin d'être accompagnées par des personnes en qui elles ont confiance et qui peuvent investir le temps nécessaire pour leur permettre de dépasser les obstacles comme d'apporter leur contribution.

De même, une des surprises des programmes expérimentaux « Quart Monde Université » et « Quart Monde Partenaire » a été de réaliser que les autres acteurs, universitaires et professionnels, avaient, eux aussi, besoin d'accompagnement.

- **Assurer les financements nécessaires**

Il est indispensable de financer la préparation, en sachant qu'elle s'étale sur des périodes longues, et l'accompagnement des personnes.

Il faut également financer les associations dans lesquelles les personnes en situation d'exclusion se reconnaissent et au sein desquelles elles se retrouvent pour se former.

se situer différemment dans son environnement, d'y

participation et de ses conséquences

- **Se mettre d'accord sur les bases de départ**

Il est utile de préciser le projet, de se mettre d'accord sur son objectif et son déroulement. Dans toute la mesure du possible, il doit y avoir une base écrite à ce qui est fait ensemble.

- **Etre co-responsable des résultats**

Vouloir que les personnes en grande pauvreté participent à une concertation, un groupe de travail ou une formation, c'est les associer à la réflexion, aux orientations et aux décisions qui en découlent.

Il faut également veiller à ce que les participants en situation de pauvreté soient impliqués jusqu'au bout du travail mené et bien sûr, associés à l'élaboration et à la présentation de ses résultats.

- **Rendre des comptes sur les suites**

Les participants souhaitent être tenus au courant des suites de leur collaboration, savoir à quoi a servi le travail fourni, ce qui en a été fait... Ce retour est essentiel pour comprendre l'intérêt des efforts déployés et pour gagner du courage.

Ce que permet et produit la participation des personnes en situation de pauvreté

- **Pour les personnes en situation de pauvreté, participer entraîne confiance et ouverture**

A travers leur participation et la contribution qu'elles peuvent apporter, les personnes en grandes difficultés retrouvent confiance dans leurs capacités, entrent dans de nouvelles relations et entreprennent ainsi toute une formation.

- **La participation des uns, une chance pour d'autres et tout l'environnement**

La participation de personnes très pauvres a des répercussions immédiates sur leur environnement. Le premier impact est une confiance qui se propage. Participer et se former pour cela permet en effet de

prendre des responsabilités, d'y susciter de nouvelles relations. Etre amené à participer comme délégué de son milieu, du groupe ou de l'association dont on fait partie c'est, peu à peu, se faire porte-parole de ce que vivent les autres personnes en difficultés.

- **Une présence et des contributions qui font bouger les partenaires**

Bon nombre de professionnels, d'universitaires, de responsables politiques, économiques, syndicaux qui vivent un temps de travail avec des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion disent que c'est la première fois qu'ils participent à un tel dialogue. Beaucoup expriment fortement que cela change le regard qu'ils portent sur les personnes en situation de pauvreté, sur la lutte contre celle-ci, sur leur travail et leurs responsabilités.

Ils trouvent dans ce travail un encouragement pour exercer différemment leurs responsabilités.

- **Un apport qui interpelle et provoque des changements**

La participation de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion est une occasion de formation réciproque pour tous.

Des exemples de ces 20 dernières années, en France, en Belgique et au niveau de l'Union européenne, montrent combien l'apport de personnes en situation de grande pauvreté a été déterminant aussi pour créer des changements politiques importants au niveau de la lutte contre la pauvreté.

Cependant, l'influence de la prise de parole et de la pensée des très pauvres reste très insuffisante, en Europe comme ailleurs dans le monde, et ceci à tous les niveaux de la société. Nous ne pouvons pas être naïfs. Bien souvent la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion, quand elle a lieu, n'est que peu ou pas prise en compte.

Les quelques exemples cités montrent pourtant que la contribution des très pauvres peut faire bouger les sociétés pour le bien de tous, si tous les partenaires concernés s'engagent ensemble à agir.

Pour en savoir plus :

Le document intégral « **'Ce que l'on dit doit faire changer notre vie' Grande pauvreté, participation et accès de tous aux droits fondamentaux** », comprenant une description des actions et programmes menés ces dernières années en Europe par ATD Quart Monde, avec divers partenaires associatifs et institutionnels, dont la plupart ont donné lieu à des échanges européens dans le cadre de la Phase II du programme d'échange transnational initié par la Commission Européenne, peut être téléchargé sur le site Internet :

www.atd-quartmonde.org

Cette publication sera également disponible en anglais et en néerlandais avant l'été 2006.

Cette publication, réalisée avec le soutien financier de la Commission européenne, n'engage que ses auteurs.

Editions Quart Monde, ISBN 2-913046-52-5, 112 pages - (7€)

Mouvement ATD Quart Monde, délégation région Europe, 107 avenue du Général Leclerc, F-95480 Pierrelaye France
Region.europe@atd-quartmonde.org